Casablanca, le 26 novembre 2021

FERMETURE DES FRONTIÈRES AÉRIENNES ENTRE LA FRANCE ET LE MAROC

Air France a pris connaissance de la décision des autorités marocaines de fermer les frontières aériennes entre le Maroc et la France à compter du 28 novembre 2021 23h59.

- Afin de faciliter le retour de ses clients, Air France maintient son programme de vols de et vers le Maroc les 26, 27 et 28 novembre 2021 et l'adaptera (ou le renforcera) si nécessaire.

- Programme de vols à compter du 29 novembre :

  - Dans le sens France vers Maroc : à ce stade, tous les vols au départ de France et à destination du Maroc sont annulés (du 29 novembre) au 05 Décembre. Les clients réservés sont informés individuellement et peuvent demander un remboursement ou un avoir selon la politique commerciale de la compagnie.

- Le programme de vols à compter du 05 Décembre sera communiqué ultérieurement.

  - Dans le sens Maroc vers France : Air France est en attente des modalités applicables à compter du 29 novembre 2021. Les clients réservés seront informés individuellement dès que possible.

Nos mesures commerciales

Les clients concernés par les annulations peuvent demander le remboursement de leur réservation. Pour les clients dont le vol est pour le moment maintenu, nos mesures commerciales vous permettent de reporter votre voyage sans frais de modification, ou annuler votre voyage et obtenir un avoir remboursable ou un remboursement (selon les conditions tarifaires de votre billet).

Responsable Communication : Zineb El Amrani El Hassani – Mail : Zielamranielhassani@airfrance.fr